

Il/elle élaborer un diagnostic et réalise en individuel ou en groupe des activités d'éducation psychomotrice, de prévention, d'éducation pour la santé, de rééducation, de réadaptation des fonctions psychomotrices et de thérapie psychocorporelle.

I- LES MISSIONS PRINCIPALES

- Rééduquer les personnes confrontées à des difficultés psychologiques vécues et exprimées de façon corporelle
- Fonder son intervention sur le mouvement, l'action, la communication verbale et non verbale et les émotions
- Evaluer et traiter les troubles du développement psychomoteur
- Sensibiliser aux différents troubles engendrés par le vieillissement : vécu corporel et psychique douloureux, défauts d'initiative motrice, trouble du schéma corporel, troubles de l'image corporelle, troubles de l'organisation spatio-temporal, troubles toniques et réactions tonico-émotionnelle, troubles relationnels

II- LES CONDITIONS D'EXERCICE

- Travailler en équipe
- Travailler de journée

III- PROFIL RECHERCHE

SAVOIR :

- Charte des droits et des libertés de la personne âgée
- Charte de la bientraitance
- Anatomie, physiologie
- Communication et relation d'aide
- Ethique et déontologies médicales Psychomotricité
- Psychosociologie du handicap

SAVOIR-ETRE :

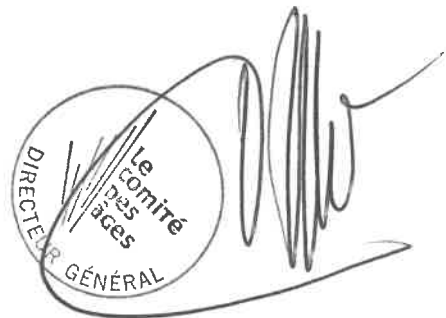
- Être autonome dans la gestion de son travail
- Faire preuve de motivation
- Développer un esprit de recherche, de créativité et d'innovation
- Développer un esprit critique et être force de proposition dans les actions de soins au regard de l'évaluation quotidienne du résident
- Faire preuve d'aisance relationnelle et psychomotrice
- Posséder une qualité d'écoute psychocorporelle, une disponibilité au résident et à l'équipe
- Posséder une qualité d'observation pour permettre l'écoute corporelle
- Faire preuve d'organisation et d'adaptabilité

SAVOIR-FAIRE :

- Instauration d'une relation éducative, d'accompagnement ou thérapeutique
- S'inscrire pleinement dans la politique institutionnelle de prise en charge globale et individualisée de la personne âgée
- Adapter les méthodes et les instruments d'évaluation
- Choisir et mettre en œuvre les techniques et pratiques adaptées au patient
- Concevoir et conduire un projet de soins, dans son domaine de compétence
- Définir et mettre en œuvre les soins et activités thérapeutiques adaptés au patient, relatifs à son domaine de compétence
- Eduquer, conseiller le résident et son entourage dans le cadre du PPA
- Elaborer et formaliser un diagnostic santé du résident, relatif à son domaine de compétence
- Evaluer les pratiques professionnelles de soins dans son domaine de compétence
- Identifier, analyser, prioriser et synthétiser les informations relevant de son domaine d'activité professionnel
- Utiliser des matériels, des outils de diagnostic, de travail ou/et de contrôle spécifiques à son métier

IV- QUALIFICATIONS

Diplôme d'état psychomotricien



A handwritten signature in black ink is written over a circular stamp. The stamp contains the text "Le comité des âges" in the center and "DIRECTEUR GÉNÉRAL" around the bottom edge.